

**L'UNAFOR et l'UNAF
proposent une formation :**



L'ÉCONOMIE DU MÉDICAMENT

De la production à la consommation

PARIS

Jeudi 21 et vendredi 22 novembre 2013

**UNAF - Salle Pierre Laroque
28, place St Georges
75009 PARIS**

Métro : Saint-Georges



UNAFOR
28, Place Saint-Georges - 75009 PARIS
Téléphone: 01.49.95.36.71/01.49.95.26.12
Télécopie:01.40.16.12.76
E-mail : unafor@unaf.fr
www.unafor.fr



L'économie du Médicament De la production à la consommation Jeudi 21 novembre 2013

09 H 00 - 09 H 15 Accueil et présentation de la formation et des intervenants

09 H 15 - 09 H 30 Introduction : intérêt du thème et objectifs des journées

Matinée 1 : La production

9 H 30 – 10 H 15 De la molécule à l'autorisation de mise sur le marché
Pr. François CHAST, AP-HP
La conception, le développement des médicaments.

10 H 15 – 10 H 30 *Pause*

10 H 30 – 11 H 30 Etat des lieux de la consommation médicamenteuse en France et tendances du marché.

11 H 30 - 12 H 00 *Débat*

12 H 15 - 14 H 00 *Déjeuner pris en commun*

Après-midi : la prescription

14 H 00 – 16 H 30 Les prescriptions : les catégories de remboursement
Mme Catherine SERMET, IRDES
Remboursement, fixation des prix, politiques du médicament générique, régulation de la prescription.

16 H 30 - 17 H 00 *Débat avec la salle et fin de journée*





L'économie du Médicament De la production à la consommation

Vendredi 22 novembre 2013

08 H 45 - 09 H 00

Accueil

Matinée : La distribution

09 H 00 – 11 H 30

Le pharmacien : la vente au comptoir

Les médicaments déremboursés : poids dans la vente et place du Pharmacien dans le conseil.

La vente sur internet

La loi décembre 2012 qui régle l'approvisionnement, le rattachement aux officines et les enjeux/dangers de la vente sur internet : contre-façon et fraudes.

11 H 30 – 12 H 00

Débat avec la salle

12 H 15 – 14 H 00

Déjeuner pris en commun

Après midi : l'utilisation

14 H 00 - 15 H 00

Les usages du médicament

Mme Sylvie FAINZANG, anthropologue

15 H 00 – 15 H 15

Pause

15 H 15 - 16 H 00

L'automédication

Mme Caroline MASCRET, MCF Droit Pharmaceutique, Paris.XI

16 H 00 - 16 H 30

Débat avec la salle

16 H 30 - 17 H 00

Conclusion et fin du séminaire



INTERVENANTS(ES)

Mesdames et Messieurs

Pr. François Chast	Pharmacien des hôpitaux, chef de service pharmacologue de l'hôtel Dieu, AP-HP.
Mme Sylvie Fainzang	Anthropologue Directrice de Recherche à l'INSERM/CERMES 3.
Mme Caroline Mascret	Docteur en droit et économie de la santé
Mme Catherine Sermet	Docteur en Médecine – IRDES (innovation thérapeutique)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES:

PUBLIC

Représentants des associations familiales dans les CPAM, dans les CAF, dans les CCAS, dans les établissements médico-sociaux

Directeurs des UDAF/URAF

Présidents des UDAF/URAF

Toute personne intéressée par cette thématique

INSCRIPTIONS

- ✓ Les inscriptions sont enregistrées à réception d'un bulletin d'inscription complété et signé.
- ✓ Le solde est payable à réception de la facture définitive.
- ✓ Pour les salariés, les inscriptions font l'objet d'une convention de formation, établie en double exemplaire, avec l'organisme employeur. Un des exemplaires devra être retourné à l'UNAFOR, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.
- ✓ Les attestations de présence seront transmises à l'employeur à l'issue de la formation.

COÛTS PEDAGOGIQUES

Pour les bénévoles et salariés des UDAF, ces coûts sont pris en charge directement par l'UNAF.

Pour toute situation particulière, n'hésitez pas à contacter l'UNAFOR.

Les déjeuners sont pris en commun et sont pris en charge par l'UNAFOR.

ANNULATIONS ET REPORTS:

- ✓ L'UNAFOR se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler cette formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas, l'ensemble des inscrits est immédiatement contacté et remboursé des sommes déjà versées à UNAFOR.
- ✓ Toute annulation doit être faite par écrit à UNAFOR (courrier ou E mail : unafor@unaf.fr . Jusqu'à 10 jours avant la date du colloque, les sommes déjà versées à UNAFOR seront remboursées. A moins de 10 jours, il n'y aura pas de remboursement possible et les sommes non réglées seront dues. Cependant, il est toujours possible de se faire remplacer par une autre personne.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- ✓ Pour toute précision complémentaire, merci de vous adresser prioritairement par E-mail à l'adresse suivante : cmaury@unaf.fr ou bien par téléphone au 01.49.95.36.71/01.49.95.26.12

BULLETIN D'INSCRIPTION
(Fiche à dupliquer et à remplir par participant)

Mme, Melle, M.

Fonction/Représentation

.....

Organisme

Adresse.....

.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone..... Télécopie.....

Courriel.....

Déjeuner (entourer votre choix) : Jeudi : oui / non - Vendredi : oui / non

S'inscrit au séminaire
« L'économie du Médicament »
Les 21 et 22 novembre 2013

Date, signature et
Cachet de l'UDAF

Bulletin d'inscription à retourner à :

UNAFOR
28, PLACE SAINT-GEORGES
75009- PARIS

AVANT LE 10 NOVEMBRE 2013